

COMMUNE D'YZERON

**DECISION DU MAIRE n° 2022-14
du 28 Juillet 2022**

Madame la Maire,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 septembre 2020 par laquelle le Conseil Municipal a fixé des fourchettes de tarifs s'appliquant aux activités proposées par l'espace jeunes,

DECIDE

Article 1 : Durant la période du 9 septembre 2022 au 12 octobre 2022 les tarifs suivants sont appliqués à l'espace jeunes, pour les activités réalisées à l'intérieur du local :

Dates	Activités	Tarifs
09/09/2022	Ouverture	3 euros
16/09/2022	Soirée américaine	5 euros
21/09/2022	Après-midi cuisine	2 euros
30/09/2022	Soirée mexicaine	5 euros
12/10/2022	Après-midi cuisine	2 euros
14/10/2022	Soirée Asie	5 euros

Cette décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors d'une prochaine séance.

Madame la Maire,
Agnès NELIAS

Transmise en préfecture le : 28 JUIL. 2022
Notifiée le : 28 JUIL. 2022
Affichée le : 28 JUIL. 2022

